

LA SOURCE DE LA  
PROSPERITÉ PUBLIQUE.

O U

S E R M O N

SUR DEUTERONOME Ch. V.

vers. 29.

*O ! s'ils avoient toujours un tel cœur  
pour me craindre & pour garder tous  
mes Commandemens, afin qu'il leur fût  
bien & à leurs enfans à jamais !*

Pronon-  
cé à Am-  
sterdam  
le 18.  
Fevrier  
1728.  
jour de  
Jeûne.

**R** IEN n'est plus ordinaire, Mes Frères, que d'attendre tout de Dieu, comme si nous n'avions rien à faire de notre part pour le disposer à agir en notre faveur. De là ces plaintes, ces murmures tacites ou déclarés, & cette espèce d'étonnement, d'où l'on a peine à revenir, lorsque les choses ne vont pas au gré de nos desirs, comme si Dieu étoit engagé à nous continuer ses bénédictions, tandis que nous manquons nous-mêmes à nos engagemens les plus solennels.

Mais

Mais n'est-il pas tout-à-fait injuste de prétendre que Dieu satisfasse à ses promesses, lorsque nous refusons de remplir les nôtres ? Mais que les hommes se plaignent de lui tant qu'ils voudront, sa parfaite équité fera suffisamment son Apologie, & comme dit le Prophète, *il sera toujours connu juste quand il parle, & trouvé pur quand il juge.*

Il suffit pour mettre sa bonté au-dessus <sup>ps. LI.</sup> de tout reproche, qu'il soit disposé à nous bien faire, qu'il le desire, qu'il nous presse de le mettre en état de nous faire sentir toute l'étendue de sa bénignité, & qu'il nous en indique le moyen, qui est une piété solide & constante.

Or c'est ce qu'il nous fait clairement entendre non-seulement par son support, & sa longue attente, mais encore par les assurances expresses qu'il nous en donne dans sa Parole. Et que veut dire ce souhait si pathétique : *O ! s'ils avoient toujours un tel cœur pour me craindre, & pour garder tous mes commandemens, afin qu'il leur fût bien & à leurs enfans à jamais !* Si ce n'est que si les Israélites persistoient dans la disposition où ils témoignoient être, de vouloir obéir à ses Loix, il les favoriseroit d'une protection, qui s'étendroit des Pères aux  
En-

Enfans , jusques à la Postérité la plus reculée.

Nous donnerons , Mes Frères , à ce vœu divin toute son étendue , & nous le ferons par-là servir à notre usage , si nous en tirons ces deux conséquences générales. *L'une*, que Dieu s'intéresse d'une façon particulière au bonheur d'un Peuple qu'il a honoré de sa connoissance. *L'autre*, que l'unique moyen de s'assurer les effets de sa bienveillance , c'est de le servir religieusement , & comme il parle lui-même, *de le craindre & de garder ses commandemens.*

Deux vérités importantes, que nous allons justifier & établir dans les deux Parties de ce Discours. Dans quelle vue ? Vous le sentez sans doute , Mes Frères , afin que persévérant dans la disposition où nous paroissions être , de faire sa Volonté, nous l'engagions à affermir le bonheur de l'Etat & de l'Eglise , qui est le grand but de cette Solemnité.

C'est le dessein de ce Discours ; Dieu veuille que c'en soit l'effet & le succès , pour sa Gloire , & pour notre bonheur temporel & spirituel. Ainsi soit-il.

PRE-

## PREMIERE PARTIE.

LE DESIR que Dieu témoigne pour la prospérité de son Peuple d'Israel, est la première chose que nous avons à considérer. En voici l'occasion. Les Israélites au pied de Sinai venoient de déclarer, qu'ils se soumettoient sans réserve à tous les ordres de Dieu; Moïse ne les leur eût pas plutôt exposés, qu'ils s'écrierent tous d'une voix, *Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit.* La présence de Dieu, dont la Majesté se déclaroit à leurs yeux par des signes si éclatans, & la mémoire encore récente de ses bienfaits, les porte à cette soumission, & sur la foi de ce zèle naissant, ils promettent à Dieu une fidélité inviolable, *Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit.*

Ils ne réfléchissoient pas assez sur l'inconstance du cœur humain; Dieu savoit bien ce qui en devoit arriver. *J'ai oui,* dit-il à Moïse, *la voix des discours de ce Peuple-ci, lesquels ils ont tenus. Tout ce qu'ils ont dit, ils l'ont bien dit. O! s'ils avoient toujours, ajoute-t-il, un même cœur pour me craindre & pour garder tous mes commandemens afin qu'il leur fût bien & à leurs enfans à jamais!*

Souhait , qui étoit tout ensemble , une approbation de leur disposition présente , & une prédiction de leur légéreté prochaine. Il prévoyoit , ce Dieu , aux yeux duquel l'avenir est comme le présent , que ce Peuple volage changeroit bientôt à son égard. En effet , à quelques jours de là , ils se fabriquérent une Idole , au mépris & sous les yeux de ce même Dieu , à qui ils venoient de jurer une fidélité inviolable.

Apprenons d'ici à connoître l'homme , à nous connoître nous-mêmes ; & plût à Dieu qu'aujourd'hui nous changeassions de caractère ! Reçoit-on quelque faveur signalée de Dieu ? Vient-on d'échapper d'un péril éminent ? a-t-on reçu à la Table Sacrée les gages de l'amour de Dieu ? Célèbre-t-on quelque Solemnité de Jeûne ou d'Action de grâces ? Ho ! alors on ne chicane point avec Dieu , on ne capitule point avec lui , on se livre à lui sans réserve , un dévouement entier , une fidélité à toute épreuve , plus de rechutes , plus d'infidélités , plus de partage entre Dieu & le Monde , entre le devoir & la passion , une observation entière de tous les Commandemens de Dieu , on promet tout , rien ne coute , tout paroît facile à une Ame , qui est pénétrée de la

ma-

majesté de Dieu, & comme accablée du poids de ses bienfaits.

Que cette ferveur seroit louable, avantageuse, si elle étoit durable ! mais vanité des résolutions du cœur humain ! la plupart du tems ces pieux mouvemens finissent avec la Solemnité publique. Ces projets de conversion, formés dans un premier mouvement de reconnoissance, se dissipent comme *la rosée du matin*; les <sup>Osée VI.</sup> passions qui s'étoient arrêtées au passage<sup>4.</sup> de l'Arche, reprennent leur cours, & leur ascendant, & malgré tant de protestations de *faire tout ce que l'Eternel a dit*, on ne fait rien de ce qu'on avoit <sup>Exode XXIV.</sup> promis, ou l'on ne fait que ce qui coute<sup>3.</sup> le moins à l'amour propre & l'on se retrouve tel qu'auparavant : quelle pitié de voir évanouir de si belles espérances ? Pourquoi reculer après être entré dans le bon chemin ? C'est sur cette déplorable inconstance que Dieu s'écrie, *O ! s'ils avoient toujours le même cœur pour me craindre & pour garder tous mes commandemens, afin qu'il leur fût bien & à leurs enfans après eux !*

Ce souhait ne nous surprend-il point ? Que l'homme forme des vœux, cela n'est point étonnant. Essentiellement foible & impuissant, il ne peut pas tout ce qu'il

veut , mais l'Être Suprême , à qui il est aussi aisé de faire les choses , que de les vouloir , se répandre en vœux , en souhaits , comment le comprendre ?

A entendre les Partisans du Libre Arbitre , il n'y a ici aucune difficulté. Si l'Écriture attribue à Dieu des souhaits par rapport à la conversion des hommes , c'est , disent-ils , qu'on peut résister à son opération , dans les choses du salut ; que Dieu ne fait qu'exhorter , que presser ; que solliciter au dehors , & que c'est la volonté elle-même qui prend son parti , & qui acquiesce , ou résiste à son gré ; impuissance , ajoutent-ils , qui ne fait point de deshonneur à Dieu , parce qu'il s'y est assujetti lui-même , & qu'il s'est lié , pour ainsi dire , les mains , aiant voulu former un agent si essentiellement libre , qu'on ne peut le déterminer en aucune manière sans le détruire.

Ce qui nous empêche d'admettre cet expédient tout plausible qu'il est , c'est qu'il est bâti sur un système qui n'a aucun fondement dans l'Écriture. Car , enfin , s'il y a une vérité évidemment marquée dans ce Livre Saint , c'est l'efficace irrésistible de la Grace de Dieu sur le cœur de l'homme ; que veut-on de plus formel là-dessus , que cette déclaration de Salomon

au

au XXI des Proverbes, *Le cœur du Roi* verf. 1.  
*est en la main de l'Eternel, comme des*  
*ruisseaux d'eau courante, il l'incline à*  
*tout ce qu'il veut ?* Si Dieu plie à son  
 gré les cœurs des Rois, qui de tous les  
 hommes sont le plus maîtres de leurs vo-  
 lontés, les plus impérieux, & les plus in-  
 dociles, ne disposeroit-il point de celui  
 des Particuliers ? Que veut-on encore de  
 plus exprès que ces paroles de S. Paul au  
 II. des Philippiens, *Dieu produit en nous* verf. 13.  
*avec efficace, le vouloir & le parfaire ?*  
*il produit le vouloir, c'est donc en vain*  
 qu'on oppose, que cette opération toute  
 puissante, que nous attribuons à Dieu sur  
 les cœurs, va à l'extinction de notre li-  
 berté, il suffit que nous voulions pour ê-  
 tre libres, & que fait Dieu autre chose  
 selon l'Apôtre, en agissant sur nos cœurs,  
 que de les faire vouloir ? Oui, Mes Frè-  
 res, prévenus, mûs, poussés, par la Gra-  
 ce, & persuadés par les motifs & les rai-  
 sons de la Parole de Dieu, proposées au  
 dehors, nous agissons, nous voulons, et. 13.  
 nous nous portons au bien de tout le poids  
 de notre Ame. Or cette opération égale-  
 ment douce & efficace, loin de détruire  
 la volonté, l'épure, l'ennoblit, la per-  
 fectionne, & nous serions, en quelque  
 sorte, *participans de la nature de Dieu,* 2 Pier. I. 4.

si comme lui nous étions invariablement fixés dans l'amour de la Sainteté.

Difons donc, que le *souhait* attribué ici à Dieu, est une expression humaine, qui entendue dans un sens convenable à la Majesté Divine, marque simplement que Dieu s'intéresse au bonheur des Israélites, comme unis en corps de Peuple, nous pouvons sur ce souhait, *O ! s'ils avoient toujours un tel cœur pour me craindre & pour garder tous mes commandemens, afin qu'il leur fût bien & à leurs enfans à jamais !* Nous pouvons fonder cette proposition générale, c'est que Dieu s'intéresse non-seulement au bonheur des Particuliers, mais encore à celui des Sociétés entières, & sur-tout de celles qu'il a honorées de sa connoissance.

Il n'est pas difficile de le prouver. Il n'y a pour s'en convaincre qu'à argumenter du moindre au plus grand : la Providence de Dieu s'étend à tout ce qui existe, jusques-là, que si nous en croyons *vers. 29.* Jésus-Christ, au X. de S. Matthieu, un *passereau même ne tombe point en terre, sans la volonté de notre Père céleste,* n'auroit-elle pas un soin plus particulier de l'Homme, la plus noble partie de l'Univers & qui porte d'une manière plus expresse que tout le reste l'empreinte du Créa-

Créateur ? D'ailleurs, si l'attention de la Providence pour chaque homme va, comme Jésus-Christ nous en assure au même endroit, jusqu'à *tenir compte de nos cheveux même*, quel ne doit pas être son soin, sa vigilance pour les Corps des Peuples, dont la conservation est d'autant plus importante, que l'intérêt d'un grand nombre, l'emporte sur celui d'un seul ? Enfin, si Dieu est le conservateur & le protecteur de toutes les Sociétés publiques, puisque c'est *par lui que les Rois* Prov. VIII. 15 *règnent & que les Grands exercent la justice*, à combien plus forte raison l'est-il des Nations, sur lesquelles son Nom est réclamé, & qui sont son Peuple par une distinction singulière, tels qu'étoient autrefois les Juifs, & tels que sont aujourd'hui ceux qui font profession du pur Christianisme ? Ce raisonnement est à la portée de tout le monde, & c'est le même que Jésus-Christ emploie au VI. de S. Matthieu vers. 28--30, & S. Paul au IX. de sa 1<sup>re</sup>. aux Cor.

Nous n'aurions jamais fini, si nous voulions rapporter tous les Passages, qui établissent cette vérité. Il suffit de dire, que l'Écriture toute entière tend à nous confirmer dans cette créance, que Dieu est le Souverain Directeur de l'Univers, que

sa Providence ne juge rien indigne de ses soins , mais que sa première attention regarde le bien général du Monde , & qu'ainsi , si elle procure l'avantage des Particuliers , ce n'est qu'autant qu'il peut compatir avec l'intérêt public , qu'en un mot , c'est sur le bonheur des Etats & des Nations , que roulent ses principales vues & ses plus importantes dispensations. L'Écriture nous le représente dispensant tout ce qui leur arrive de bien & de mal , avec cette différence , que quand il comble un Peuple de prospérité il fait une œuvre qui lui est agréable , & qu'au contraire , lorsqu'il est obligé de verser sur lui les fleaux de sa colère , *il fait son œuvre étrange , & son travail non accoutumé* , comme il parle lui-même au XXVIII. d'Esaië.

Mais jusques où ne va pas sa vigilance , son application , sa tendresse , pour un Peuple avec qui il a traité une alliance particulière , & qu'il a honoré de sa connoissance ? Si nous l'en croyons lui-même , une mère n'a pas tant d'amour & d'attachement pour l'Enfant qu'elle a porté dans son sein , *La femme peut-elle oublier l'enfant qu'elle allaitte , en sorte qu'elle n'ait point pitié du fruit de son ventre ? Mais quand la femme l'auroit*

*oublié, encore ne l'oublierai-je pas moi,*  
 dit-il à l'Eglise au XLIX. d'Esaië. Il se vers. 15.  
 dit, dans un sens singulier, le Dieu de  
 ce Peuple, son *Roi*, son *Berger*, son  
*Père*, son *Mari*; relations dont chacu-  
 ne emporte vigilance, protection, soins  
 empressés; & qui, étant toutes ensem-  
 ble attribuées à Dieu, par rapport à son  
 Peuple, font voir que le soin qu'il en a,  
 & l'intérêt qu'il prend à sa conservation,  
 ne sauroient aller plus loin, ce Peuple cheri  
 est son *plus précieux joyau*: il met sa gloi-  
 re & son plaisir à *lui faire du bien*; faut-  
 il le châtier, le punir? il ne s'y refout  
 qu'à l'extrémité. *Comment te mettrois-je,*  
*Ephraïm?* s'écrie-t-il au Chapitre XI.  
 d'Osée, *comment te réduirois-je, ô Israël?* v. 8. 9.  
*Te mettrois-je comme Adma? & te*  
*ferois-je tel que Tseboïm? Mon cœur s'a-*  
*gite au dedans de moi, mes compassions*  
*sont toutes ensemble échauffées, je n'e-*  
*xécuterai point l'ardeur de ma colère.*  
 Tout cela ne prouve-t-il pas que Dieu  
 s'intéresse d'une façon toute particulière,  
 au bonheur d'un Peuple qu'il a honoré  
 de sa connoissance, & ne justifie-t-il pas  
 dès-là ce souhait, O! s'ils avoient tou-  
 jours un tel cœur pour me craindre, &  
 pour garder tous mes commandemens, a-  
 fin qu'il leur fût bien & à leurs enfans à  
 jamais?

Vous m'objecterez peut-être, que tout cela est dit en faveur du Peuple Juif. J'en conviens; mais cela n'empêche pas qu'aujourd'hui *que le salut n'est plus du seul Juif* & que la connoissance du vrai Dieu a passé par la prédication de l'Évangile à un grand nombre de Nations, ces paroles ne puissent être appliquées à tout Peuple que Dieu a honoré de son Alliance, & qui professe le pur Christianisme. Oui! on peut dire d'un Peuple quel qu'il soit, qu'il a Dieu pour Père, pour Protecteur, pour Dieu, lorsque Dieu y est servi, adoré par un Culte séparé de toute superstition; lorsque Dieu y a son Arche, son Ministère, ses Sacremens; lorsque l'on y trouve tous les secours nécessaires à l'instruction, à la sanctification, & à la consolation, lorsque les corps & les consciences y sont également libres; que le Gouvernement ne tend qu'au repos & à la tranquillité des Sujets; & que les Magistrats sont les Protecteurs & les Nourriciers de l'Église, lorsqu'on remarque dans sa fondation & dans sa conservation une particulière Providence, en un mot, lorsque c'est un Peuple tel que celui dont nous avons le bonheur de faire partie.

Oui, Mes Frères, s'il y a un Peuple au monde qui puisse se flatter d'être sous la

spéciale protection de Dieu, c'est le Peuple de ces Provinces, Peuple que Dieu s'est acquis, qu'il a formé, conservé comme son plus précieux joyau, & exposé aux yeux de l'Univers, comme un monument sensible de son adorable Providence. Reconnoissons-le à sa gloire, qu'il règne sur nous ce grand Libérateur, ce Dieu miséricordieux, distinguons-nous par notre obéissance à ses ordres, puisqu'il nous a si glorieusement distingués par la grandeur & la multitude de ses bienfaits.

Exode  
XXXIX  
5.

Cette reconnoissance est d'autant plus nécessaire, que ce n'est qu'à ce prix que nous pouvons conserver sa faveur, & profiter de l'inclination qu'il a de nous bien faire. *Craindre Dieu & garder ses commandemens*, c'est pour un Peuple entier aussi-bien que pour chaque Particulier, l'unique voie de bonheur : c'est encore ce que Dieu veut faire entendre aux Israélites par ce vœu, *O ! s'ils avoient toujours un tel cœur, afin qu'il leur fût bien, & à leurs enfans à jamais.* C'est mon second Point.

## SECONDE PARTIE.

**CRAINdre DIEU**, c'est lui rendre le culte qui lui est dû. **L'Écriture** exprime

prime souvent toute la Piété & la Religion par la *crainte de Dieu*, parce que la Religion, aussi-bien que la Nature, nous présente d'abord la Divinité sous une idée qui inspire la révérence & la *Crainte*. Car elles nous présentent Dieu, comme souverainement Grand & Majestueux, comme le plus puissant & le plus redoutable de tous les Etres, comme notre Maître, notre Législateur, & notre Juge. Ainsi le premier mouvement que l'idée de Dieu fait naître en nous est la *crainte*, & ce mouvement se mêle dans tous les autres, qui composent la piété & la Religion.

J'entens une *crainte*, non de terreur comme celle des Démons, ou comme celle des Esclaves, mais une *crainte* de respect & de révérence, comme celle d'un enfant pour son père, nne *crainte* de ménagement de soin, de précaution, qui nous fait éviter tout ce qui peut lui déplaire, & pratiquer tous ce qu'il nous ordonne & qui lui est agréable.

Delà vient que l'Ecriture joint ensemble, comme deux choses inséparables, la *crainte de Dieu avec l'observation* verf. 15. *de ses commandemens*, epme au XII. de l'Ecclesiaste, *Crain Dieu & garde ses commandemens, car c'est-là le tout de l'homme*, & dans mon Texte, où

vous

vous voyez que Dieu joint ensemble le craindre & garder tous ses commandemens, sans distinction.

En effet, comme ils émanent tous d'une autorité également respectable, il n'en est aucun qu'il ne faille observer, sans qu'il nous soit permis de choisir ceux pour lesquels nous avons moins de répugnance, & laisser à l'écart ceux qui ont le plus d'opposition avec notre tempérament, & avec nos passions. Nous devons à Dieu une obéissance universelle, & de toutes ces considérations il résulte, que la crainte de Dieu, renfermant, selon l'Écriture, & selon la nature de la chose même, toute la piété, & toute la Religion, nous devons conclure de ce vœu divin, que rien ne contribue plus au bonheur d'un Peuple, que la Religion, & que c'est-là le plus sûr fondement de sa prospérité.

Cette vérité n'est pas reconnue de tout le monde, le Libertin la conteste, il prétend que quand la crainte d'un Être supérieur seroit bannie du monde la Société n'y perdrait rien; & il faut bien qu'il prenne ce parti, car s'il convenoit que la créance & le culte d'un Dieu est nécessaire au bonheur du Genre humain, il se déclareroit, en les rejettant, per-  
tur-

turbateur du repos public. Il y a même bien des Chrétiens qui ne sont pas suffisamment convaincus des avantages de la piété, par rapport à cette vie. Ils s'imaginent que toutes les récompenses en sont réservées pour la vie à venir, que pour faire fortune dans le monde, l'artifice est bien plus utile que la candeur & la bonne foi prescrites par l'Évangile, & qu'un homme qui s'est mis au-dessus de tout ce qu'on appelle *crainte de Dieu*, & qui regarde comme de vaines terreurs, les scrupules de conscience, est bien plus en état de s'avancer, que ceux qui se renferment dans les règles austères du devoir.

Ce préjugé fait beaucoup de tort à la Religion, & ne sert pas peu à éloigner les hommes de sa pratique. L'homme est naturellement sensible au bonheur de cette vie, il n'aime pas qu'on remette au loin toute sa récompense, ce délai même lui rend les promesses de Dieu douteuses, & il ne peut s'imaginer que si Dieu étoit sensible au zèle que l'on témoigne pour ses intérêts, il ne fit pas connoître à ses Sectateurs, dès cette vie, par quelques bénédictions temporelles, qu'il agréé leurs services. Il importe donc extrêmement, pour rendre la Vertu aimable & attirer les hommes à sa pratique, de faire voir que

*la*

la piété a les promesses de la vie présente. aussi-bien que de celle qui est à venir ; comme l'assure S. Paul , au III. de sa 1<sup>re</sup> à Timoth. vers. 8 , & que tant par rapport aux Particuliers qu'aux Nations entières , la crainte de Dieu , la piété , la Religion , est la véritable source du bonheur & de la prospérité.

C'est ce que je vais établir : Par la considération de la Providence. Par les Déclarations expresses de l'Écriture. Par des Exemples. Et par la nature même de la Religion. Quatre sources de Preuves , qui concourent à confirmer la vérité de mon Texte.

I. Je dis donc que tant pour les Particuliers , que pour les Nations entières , la crainte de Dieu & l'observation de ses commandemens est la voie du bonheur : Eccléf. XII. 15. avec cette différence pourtant , que si on prend la prospérité dans le sens ordinaire, pour la possession des biens temporels & l'exemption des maux & des calamités qui rendent la vie amère, cette proposition se vérifie moins généralement , à l'égard des Particuliers, qu'à l'égard des Peuples & des Nations. Car combien y a-t-il de personnes qui craignent Dieu & observent ses commandemens , sans que leur condition extérieure en soit plus avantageuse ? combien

Esaïe  
LIII. 3,

bien y en a-t-il de ce caractère qui font, comme leur Divin Maître, des *hommes de douleur* & dont toute la vie n'est qu'une épreuve continuelle ? Il n'en est pas de même des Nations, la mesure de *crainte de Dieu*, qui s'y trouve, fait la mesure de leur prospérité & de leur bonheur, & elles sont heureuses ou malheureuses, selon qu'elles observent bien ou mal les Loix de Dieu, naturelles ou révélées. Cette différence est fondée sur l'équité & la sagesse de Dieu, qui fait tout avec *nombre, poids & mesure*.

A l'égard des Particuliers, la justice a un espace plus grand, & pour ainsi dire, un champ plus vaste pour se déployer, que l'étendue de cette vie. L'homme doué d'une Ame immortelle, est fait pour durer à jamais, il suffit donc pour la décharge de la Justice divine, qu'il y ait à cet égard après cette vie, un tems destiné aux punitions & aux récompenses. Que le méchant donc prospère ici bas, qu'au contraire celui qui craint Dieu y traîne une vie languissante, il n'importe, la Providence se justifiera un jour pleinement de ce desordre apparent. Il ne faut donc pas être surpris si par rapport aux Particuliers, Dieu afflige quelquefois les justes, & s'il favorise les méchants, puisque leurs

pu-  
noïd

pu-

punitions & leurs récompenses sont proprement réservées pour l'autre vie.

Mais il n'en use pas ainsi envers toute une Nation. Pourquoi ? parce que ces Corps Politiques ne sont pas destinés à durer toujours. Toutes ces considérations qui unissent les hommes ici bas sous différens Gouvernemens, sont, pour ainsi dire, des établissemens provisionels qui finiront sans distinction avec le Monde. Au dernier jour, Dieu ne punira, ni ne récompensera les Peuples entant que Peuples; *Mais chacun remportera en son corps* <sup>2 Cor. V. 10.</sup> *selon qu'il aura fait ou bien ou mal.* D'où il résulte que l'unique saison des punitions & des récompenses, populaires & générales, est la durée de ce Monde; & s'il y a un Dieu, Souverain Juge de ce monde, comme on n'en peut douter, il faut qu'il récompense les Peuples sages & vertueux, de bénédictions temporelles, & qu'il punisse par des guerres, des dissensions, par des stérilités, & par d'autres fléaux semblables les crimes généraux & publics. Il peut bien différer quelquefois l'exécution de ses arrêts, pour attendre *que l'iniquité d'un Peuple soit parvenue* <sup>Genef. XV. 16.</sup> *à son comble*; mais sa vengeance ne peut manquer d'éclater tôt ou tard, sur une Nation, dont la corruption est générale,

si une pénitence & une réformation générales ne desarmant son bras. Ces jugemens publics sont nécessaires, pour vanger l'honneur & la majesté des Loix divines, pour opposer une forte digue au débordement des mœurs, & pour entretenir quelque *crainte de Dieu* parmi les hommes, selon ce que dit Esaïe au Chap. XXVI. *vl. 9.* de ses Révélations, *lorsque les jugemens sont en la terre, les habitans de la Terre habitable apprennent la justice.* Tout cela, comme vous voyez, se lie, se soutient, se réunit parfaitement, avec ce que nous connoissons des règles de la Justice de Dieu, & des dispensations de sa Providence.

II. Lisez l'Écriture, vous y verrez cette vérité clairement marquée. Tous les jugemens dénoncés aux Nations, (& combien n'y en a-t-il pas de cet ordre?) tous ces jugemens, dis-je, supposent le crime, & regardent celles qui s'en sont rendues coupables. Au contraire les promesses de faveur, de paix, de prospérité, sont faites dans la supposition de la repentance, & sont proposées comme une récompense de la vertu, qui passe des pères aux enfans. Voici, par exemple, ce que dit le Sage au XIV. des Proverbes.

*La Justice élève une Nation, mais le péché*

ché rend les Peuples abominables. Voici comme Dieu lui-même parle au XVIII<sup>e</sup>. de Jérémie. *En un instant je parlerai contre une Nation, & contre un Royaume, pour l'arracher, le démolir, & le détruire, mais si cette Nation contre laquelle j'aurai parlé, se détourne du mal qu'elle aura fait, je me repentirai aussi du mal que j'avois pensé de lui faire.* Et que signifie ce souhait, attribué à Dieu, au XLVIII<sup>e</sup> d'Esàie, *A la mienne volonté que tu eusses été attentif à ma voix!*<sup>18.</sup>  
*Ta paix eût été comme un fleuve, & ta justice comme les flots de la mer. Ta Postérité eût été comme le sablon, & ton nom n'eût point été retranché, ni effacé de devant ma face.* Que veut dire ce vœu, & qu'emporte ce regret si pathétique? si ce n'est, que si les Israélites étoient malheureux, ils ne devoient s'en prendre qu'à eux-mêmes & que s'ils eussent persévéré dans la crainte de Dieu, & dans l'observation de ses commandemens, sa protection les eût mis à l'abri de toutes sortes de calamités, & de-là ne fuit-il pas que la piété, la Religion, attire aux Peuples qui la pratiquent fidèlement, une prospérité, qui se perpétue des pères aux enfans.

III. Joignez aux Décisions de l'Écritu-

re, des Exemples. Ici on trouve que Dieu supporte les Cananéens, aussi longtems que leurs crimes, quoiqu'extrêmement odieux, laissoient encore lieu à la repentance; mais que leurs iniquités aiant enfin atteint la mesure, que Dieu a marquée pour la destruction des Peuples, il les livra à l'épée des Israélites, qui les exterminèrent à la façon de l'interdit, & se mirent en possession de leur país.

Ailleurs on voit que Dieu aiant dénoncé, par son Prophète *Jonas*, aux *Ninivites*, que dans quarante jours ils seroient détruits, eux & leurs enfans, ce Peuple, intimidé par ces menaces, ne se fut pas plutôt humilié que Dieu lui fit grace.

Ce ne sont point des Peuples alliés de Dieu, mais des Nations infidèles & idolâtres qui nous fournissent ces exemples; & de combien d'autres ne pourrois-je pas grossir ce Catalogue? Parcourez l'Histoire des diverses Nations de la Terre, vous trouverez que tandis qu'elles se sont rendues recommandables, par la justice, par la temperance, par l'austérité des mœurs, & par la Religion, quoique mal réglées, elles se sont accrues, fortifiées, & ont été comblées de ces biens, dont l'assemblage fait la prospérité temporelle des Peuples, & qu'au contraire il n'en est aucune, à  
qui

qui le relâchement des mœurs n'ait été fatal, & dont la fortune n'ait baissé à proportion de la décadence de sa probité, & de sa vertu; qu'on fasse attention à l'Histoire des *Egyptiens*, des *Grecs*, des *Romains*, & de tant d'autres Peuples, on conviendra de ce que je viens d'avancer.

Mais cette vérité éclate particulièrement dans l'Histoire des Juifs. Qui ne fait que leur piété ou leurs vices, faisoient leur bonne ou leur mauvaise fortune? J'avoue que généralement parlant, ces sortes d'inductions manquent d'ordinaire par quelque endroit, mais ici cet inconvénient n'est point à craindre: pourquoi? Parce que quoique Dieu dans l'administration de la Justice, emploie différens moyens, & que l'exemple du passé ne soit pas toujours une règle pour l'avenir, on peut toutefois conclure qu'il en usera toujours ainsi, parce que la raison de sa conduite est également juste & immuable, que la justice de sa Providence le demande ainsi nécessairement, & qu'elle ne peut que favoriser les Nations qui le craignent, & punir celles qui n'ont point sa crainte devant les yeux: d'où je conclus, qu'il en est de l'état, de la condition, & de la fortune des Nations, comme de celle des Juifs, c'est là encore une fois une règle

générale. Tout Peuple qui a porté l'irreligion & l'impiété à son comble, n'est pas loin de sa ruine ; au contraire tout Peuple qui craint Dieu, & garde ses commandemens, doit s'attendre qu'il lui fera bien & à ses enfans à jamais.

IV. J'ajoute, & c'est ma dernière preuve, que la Piété, la Religion, concourent de leur nature à rendre les Peuples heureux, à cause qu'elles ont de fortes influences, & font des impressions favorables tant sur ceux qui gouvernent, que sur ceux qui sont appelés à obéir. Elles agissent sur ceux qui gouvernent, car la Religion leur inspire, dans la vue des grandeurs de Dieu, la modération & la crainte, elle leur représente, qu'ils sont sujets d'un plus grand Maître, & qu'ils ont un Souverain au-dessus d'eux, auquel ils doivent rendre compte de leur administration ; la profession de piété qu'ils font, sert d'ailleurs à les rendre plus respectables ; car quel crédit n'acquièrent-ils pas sur les esprits & sur les cœurs, quand ils engagent par leur vertu, & leur probité ceux qui leur sont soumis, à s'attacher à eux, non tant par devoir & par obligation, que par une vénération volontaire ?

Si la crainte de Dieu forme de bons  
Ma-

Magistrats , elle forme aussi de bons Sujets , des Sujets dociles , obéissans , toujours prêts à servir & à secourir l'État , soumis aux Puissances ; comme ordonnées de Dieu , non par crainte ou par bienséance , motifs foibles & incertains , qui n'agissent qu'autant qu'on ne voit pas jour à secouer le joug de l'autorité sûrement & avec fruit , mais par un principe de *conscience* , comme dit S. Paul , motif puissant & universel dont l'impression se fait sentir en tout tems & en tous lieux , qui est un lien ferme , constant , & capable de retenir lorsque tout autre frein manque , & qui est supérieur à toutes les considérations humaines.

Rom.  
XIII.

Enfin la *crainte de Dieu* rend les Peuples heureux , parce qu'elle répand partout un esprit d'union & de concorde , corrigeant l'humeur des hommes , réformant leurs passions , reprimant leur convoitise , sources de toutes les divisions qui troublent la Société , & formant dans les cœurs toutes les dispositions qui tendent à la paix , l'humilité , la douceur , la modération , l'équité , le désintéressement , la charité , la patience.

Un Peuple au milieu duquel ces aimables vertus regneroient , ne jouïroit-il pas , en quelque sorte , de la tranquillité des

Bienheureux ? Pourroit-il avoir des ennemis, ou s'il en avoit, ne trouveroit-il pas en Dieu un Protecteur, qui le mettroit à l'abri de toute insulte ? Oui, Mes Frères. Heureux donc les Israélites s'ils eussent toujours eu un *tel cœur pour craindre Dieu, & pour garder tous ses commandemens*, ils eussent joui d'une prospérité non interrompue, qui auroit passé des Pères aux Enfans, & dont leur dernière Postérité eût ressenti les favorables influences. Heureux nous-mêmes si nous nous affermissons dans ces saintes dispositions !

### CONCLUSION.

JE NE doute pas, Mes Frères, que la Solemnité de ce jour, ce concours de tout un Peuple dans les Sanctuaires du Seigneur Dieu, ce Jeûne, ces Prières vives & ferventes, ce chant des Cantiques sacrés, ces exhortations fortes & pathétiques, & tout ce qui se rapporte à cette humiliation extraordinaire & générale, ne vous ait touchés, attendris, & que dans cette pieuse émotion, vous n'avez dit, & vous ne disiez encore, à tout ce qu'on vous a représenté de la part de Dieu ; *Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit.*

Exod.

XIX. 5.

Ha!

*Ha ! s'ils avoient toujours un tel cœur pour craindre Dieu & pour garder tous ses commandemens , afin qu'il leur fût bien & à leurs enfans à jamais , crie la voix céleste , & plût à Dieu qu'il ne nous le dît pas dans la même vue , qu'il le disoit à l'ancien Israel , pour marquer que ce Peuple volage ne seroit pas long-tems dans la disposition de lui obéir , où il paroissoit être , & que par son inconstance il le mettroit hors d'état de lui témoigner le desir qu'il avoit de lui faire du bien , & à sa Postérité.*

*○ Nous ne sommes ni Prophètes , ni fils* 2 Rois IX. 1.  
*de Prophètes pour pénétrer dans l'avenir ,*  
*mais s'il faut juger de l'avenir par le passé , quel fonds pouvons-nous faire sur nos résolutions , sur nos promesses , sur nos engagements les plus solennels , après tant de vœux violés ? Combien de fois avons-nous célébré des jours pareils à celui-ci ? combien de fois avons-nous paru en Corps aux yeux de Dieu , humiliés profondément en sa présence , déplorant nos péchés , promettant d'y renoncer , & lui disant ,*  
*Nous le jurons , Seigneur , & nous le tien-* Pseaume CXIX. 106.  
*drons , que nous observerons les ordon-*  
*nances de ta justice , sans que nous soyons*  
*devenus meilleurs , plus religieux envers*  
*Dieu , plus équitables , & plus charita-*

bles envers nos prochains , plus sobres , plus tempérans , plus modérés , dans la recherche & dans l'usage des biens de ce monde !

Il ne faut qu'ouvrir les yeux sur les mœurs générales , pour s'en convaincre , & n'avoir qu'un peu de sincérité pour en convenir.

Mais quand nous pourrions assez nous flatter pour ne pas le reconnoître , les châtimens dont Dieu nous frappe , ne nous permettent pas d'en douter.

Il est vrai que Dieu nous a donné diverses marques de sa protection , notre Liberté temporelle & spirituelle n'a souffert aucune atteinte , nous jouissons de la paix depuis plusieurs années , & plus longtems que n'a jamais fait cette République depuis son établissement , comme nos Souverains nous le font remarquer pour exciter notre reconnoissance envers Dieu , & ces orages dont nous étions menacés dans notre dernière humiliation , semblent se dissiper & faire place à une sérénité générale.

A quoi devons-nous attribuer ces avantages ? Est-ce à nous ? à la réformation de nos mœurs ? au soin que nous avons pris d'exécuter nos promesses ? Non ; *non point à nous , Seigneur , mais à ton nom ,*  
à ta

à ta patience, à ta longue attente, aux richesses de ta miséricorde soit donné gloire; ce sont tes gratuités, que nous n'avons pas été consumés.

Lam.  
III, 22.

Oui, Mes Frères, & tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'au milieu de sa colère il s'est souvenu d'avoir compassion; car enfin parmi tant de marques de bonté, il nous a fait sentir en plus d'une manière, son indignation, & nous a fait entendre qu'il n'est pas content de nous. N'est-ce pas ce que nous dit cet état d'incertitude où nous sommes depuis plusieurs années? N'est-ce pas ce que nous disent ces allarmes, où nous ont jetté ces alliances secretes qui comme de noirs nuages chargés de feux & de foudres menaçoient notre Liberté? N'est-ce pas ce que nous disent ces dépenses onéreuses, dont il a fallu subir le fardeau, pour mettre cet Etat en défense, contre des ennemis déclarés ou couverts? N'est-ce pas ce que nous dit l'interruption & la diminution du Commerce, la principale source de la subsistance de ces Provinces, dont l'affoiblissement rend, pour ainsi dire, tout le corps de l'Etat languissant, & dont cette grande ville sent plus que toute autre les suites fâcheuses? N'est-ce pas ce que nous disent ces divers fléaux dont Dieu

Habac.  
III, 2.

nous

nous a visités , & particulièrement celui de la Maladie qui a fait tant de ravages dans une grande partie de ces Provinces & sur-tout parmi nous, & dont nous ne sommes pas encore entièrement délivrés?

Quel fléau ! quel terrible fléau ! & comment se rappeler sans douleur ce tems , où nous avons vû la Mort se promener, pour ainsi dire, dans nos rues, avec son appareil lugubre, où ces Temples étoient remplis de convois funèbres, & où à peine y avoit-il une maison qui n'eût son malade ou son mort ? Quel fléau ! qui a mis tant de familles en deuil, qui a causé tant de douloureuses séparations, qui a fait tant de Veuves & d'Orphelins, & qui a porté par-tout l'affliction ou la crainte ?

Qu'on attribue ce fléau à l'intemperie de l'air, & au dérèglement des saisons, il faut après tout en venir à une Cause supérieure, à ce grand Dieu, qui exerce par les Elemens sa justice ou sa miséricorde, & qui se sert en particulier des maladies pour nous frapper d'une manière plus sensible en nous frappant personnellement & dans ce que nous avons de plus cher.

Ce n'est pas que nous devons prendre toutes ces maladies & toutes ces morts  
pour

pour des punitions célestes , & que nous devions regarder ceux qui en ont été atteints , comme plus coupables que les autres. Il y en a qui ont quitté le monde avec des dispositions si saintes , après avoir vécu d'une manière si Chrétienne , que nous ne pouvons regarder leur délogement , que comme une délivrance , & que nous écrier sur leur sujet , *Bienheureux sont ceux qui meurent au Seigneur* , Apoc. XIV. 13. *car ils se reposent de leurs travaux , & leurs œuvres les suivent !* Mais par rapport au Corps de la Société , comment regarder autrement ces brèches , qui lui ont été faites , & ces maladies qui l'ont désolée , que comme un châtiment du Ciel , & une voix redoutable par laquelle Dieu nous appelle à la repentance ?

— Ecoutons - la , Mes Frères , profitons-en , & pour nous mettre à l'abri de tous les fléaux de la colère de Dieu , & attirer sur nous & sur notre Postérité , sa protection puissante , *craignons - le & gardons ses commandemens*. Il est disposé à nous *bien faire & à nos enfans à jamais*. Son support , tant de graces qu'il nous a faites , les adouciffemens dont il a tempéré ses châtimens , & sur-tout ce vœu si touchant & si pathétique , nous en assurent. Voudrions-nous avoir à nous reprocher

cher que nous avons rendu inutile , par notre defobéiffance , fa bonne volonté pour nous ? & que fi l'Etat & l'Eglife fouffrent , ce n'eft que par notre faute ? Voudrions-nous quitter le monde , l'efprit rempli des images funeftes d'une malédiction que nous aurons attirée fur nos enfans ? Voudrions-nous que la Pofterité eût à nous reprocher d'avoir détourné par notre defobéiffance les bénédictions que Dieu étoit difpofé à répandre fur nous , & fur ceux qui viendroient après nous ? Et dans le fond , qu'eft-ce que Dieu nous demande ? fi ce n'eft que *nous le craignons & que nous gardions fes commandemens* ? Eft-il rien de plus jufté , de plus louable , de plus néceffaire , de plus avantageux même ? Nous fommes-nous jamais repentis d'avoir obfervé les commandemens de Dieu ? Ne nous fommes-nous pas au contraire repentis mille fois de les avoir violés ? Ainfi notre propre intérêt , la gloire de Dieu , le bonheur de l'Etat , celui de l'Eglife , celui de notre Pofterité , nous obligent à remplir ce devoir : à quoi fera-t-on fenfible , fi on ne l'eft à des motifs fi preffans ?

Affermiſſons-nous donc dans la réfolution de *craindre Dieu & de garder ſes commandemens* , c'eſt une obligation que  
cha-

chacun doit remplir s'il veut procurer le bonheur de l'Etat & de l'Eglise. Nous avons par la grace de Dieu des gens de bien, qui craignent Dieu, & qui s'attachent à observer ses Loix; mais pour détourner des calamités, & attirer des bénédictions publiques & générales, il faut une réformation générale, & que la Piété & la Religion prévaillent dans la Société.

Que chacun donc travaille à l'affermir & à l'étendre; le Magistrat dans l'Etat; les Pasteurs & les Conducteurs de l'Eglise dans le Troupeau, le Maître, le Père de famille, dans leur Domestique; chacun dans son poste & dans sa vocation; afin que par ces efforts réunis, le Vice soit reprimé, & que la Piété, & la Religion prennent le dessus.

Pour cet effet, Mes Frères, ne perdons jamais de vue la sainteté & l'importance de nos engagements, considérons que le bonheur de l'Etat & de l'Eglise en dépend, & est attaché au soin que nous prendrons de les remplir. Défions-nous de nous-mêmes, craignons les tentations, évitons les lieux & les objets qui pourroient nous détourner du service de Dieu, & ébranler notre fidélité; *Veillons & Prions*, ne cessons de demander à Dieu <sup>Marc XII.</sup> <sup>33.</sup> *qu'il ne nous induise point en tentation, mais*

mais qu'il nous préserve du mal, & dès ce moment, affermissons-nous dans la résolution de le craindre, & de garder tous ses commandemens. O ! si nous avons toujours un tel cœur, il nous fera bien & à nos enfans, sa bénédiction reposera sur nous, elle passera des pères aux enfans, il écartera de nous les fléaux de sa colère, il fera prospérer l'œuvre de nos mains, il ramenera au milieu de nous l'abondance, il nous fera jouir de toutes les douceurs de la paix, il nous réjouira au prix des jours qu'il nous a affligés, son œuvre paroîtra sur nous, & sa gloire sur nos enfans ; & après nous avoir accordé les bénédictions de la Grace, il nous comblera de celles de la Gloire. Ainsi soit-il ! & à ce Grand Dieu, Père. Fils, & Saint Esprit, soit honneur & gloire à jamais ! A M E N.

## PRIERE APRES L'ACTION.

SEIGNEUR notre Dieu ! nous voici encore abattus à tes pieds, pour profiter de l'accès favorable que tu nous donnes à ton Trône de grace, & chercher en toi la force dont nous avons besoin pour persévérer dans la fidélité que nous venons de te vouer, à laquelle, nous ne pouvons man-

manquer fans perdre tout le fruit de cette Solemnité.

Tu es notre Père, notre Dieu, notre Seigneur, tes bontés, tes bontés infinies ne nous permettent pas d'en douter. La connoissance que tu nous as donnée de ta pure Religion, la double Liberté, la Temporelle, & la Spirituelle, que nous tenons de ta liberalité, la protection dont tu nous as jusques ici favorisés; la paix dont nous jouissons, l'espérance de la voir affermie, les châtimens même que tu nous as dispensés, ce vœu pathétique par lequel tu nous exprimes si tendrement ton inclination à nous bien faire, tout cela ne nous permet pas de douter, que tu ne sois notre Dieu & notre Père.

Oui, Seigneur, tu es tel, mais nous sommes des enfans rebelles, nous l'avouons avec douleur & avec confusion, mais nous voulons cesser de l'être, nous voulons changer de conduite, nous voulons désormais te craindre & garder toutes tes commandemens, ou plutôt, Seigneur, nous te prions avec ardeur de nous accorder à cet égard, & le vouloir & le par-  
 Phil. II.  
 13.  
 faire.

Nous connoissons trop la légereté de notre cœur, pour nous y fier, nous n'avons garde de nous appuyer sur ce fable

E

mou-

mouvant, si tu nous abandonnes à nous-mêmes que deviendront nos résolutions ? le moindre regard du monde les fera évanouir, te dérobera des cœurs qui ne doivent respirer que pour toi, & que nous venons de te consacrer de nouveau de la manière la plus solennelle.

Lamen. V. 21. *Converti-nous*, Seigneur, & nous serons convertis, fixe dans le bien nos volontés flottantes, tu le peux si tu le veux,

Matth. VIII. 8. *dis seulement la parole*, & bientôt ces desirs de conversion deviendront des résolutions déterminées. Et pourquoi ne le voudrois-tu pas ? t'est-il donc indifférent que tes bien-aimés, tes rachetés, tes enfans, manquent à la fidélité qu'ils te doivent, & partagent entre toi & le monde, un cœur qui t'appartient uniquement ?

Marc. IX. 24. Père Céleste, *subvien à notre infirmité*; Inspire-nous ta crainte, donne-nous la force de garder tes commandemens; qu'une conversion sincère, pleine, générale, t'engage à nous continuer ta bienveillance, à écarter de dessus nous les fléaux de la colère, & à affermir le bonheur de l'Etat & de l'Eglise.

Genese XLIX. 25. Que tes yeux soient toujours ouverts sur cette République. Béni-la de tes bénédictions du Ciel en haut, & de la Terre en bas, mets-la à couvert des attentats de

de l'ambition & de l'envie ; fai prospérer son Commerce & sa Navigation , particulièrement les Compagnies d'Orient & d'Occident , & qu'elle conserve sa Liberté aussi longtems que *durera le cours du Soleil & de la Lune.*

Béni les augustes Personnes , à qui tu en as confié l'administration , qu'ils mettent toute leur confiance en toi , que ta *crainte* soit toujours devant leurs yeux , & que pour attirer ta bénédiction , tant sur eux , que sur leurs Peuples , ils s'appliquent sur toutes choses , à faire fleurir la Religion , & à mettre la vertu & la piété en crédit , non seulement par leur autorité , mais encore par leur exemple , qui a tant de pouvoir sur la multitude. Exauce les Vœux qui t'ont été adressés dans ce Jour en leur faveur , dans toute l'étendue de ces Provinces. Rens efficaces les efforts qu'ils font pour affermir le repos de l'Europe & en éloigner toute semence de division & de discorde , & fais que la communion des Peuples étant rétablie , l'abondance revienne au milieu de nous. Donne aussi la paix à ton Eglise désolée , *Fai du bien selon ta bienveillance à Sion , & édifie les murs de Jérusalem* , que le <sup>Pf. LI,</sup> <sub>20.</sub> gémissement des Prisonniers monte en ta présence.

Nous te recommandons d'une façon toute particulière nos Venerables Magistrats, de la bénignité & de la protection desquels ce Troupeau ne cesse de recevoir des marques, fais retomber le bien qu'ils nous font, en graces & en bénédictions sur leurs Personnes, sur leurs Familles, & sur leur Administration.

Béni ce Troupeau, accorde-lui abondamment tout ce qui *appartient à la vie & à la piété*. Fais y couler toujours les sources de l'instruction & de la consolation, donne-lui toujours des *Pasteurs selon ton cœur*. Tu viens de lui en accorder un de ce caractère \*, amene-le heureusement au milieu de nous, afin qu'il entre dans les fonctions de son Ministère, & que ce Troupeau aiant tant de sujets de le regarder comme un présent de ta main, le reconnoisse en profitant des instructions & des leçons qu'il lui adressera de ta part.

2 Pier.  
I. 3.

\* Mr.  
Henri  
Chate-  
lain.

Grace pour toutes les personnes *affligées* ! que ce jour de paix & de reconciliation, soit un jour de soulagement & de consolation pour tous les cœurs défolés !

Nous revenons encore à toi, ô notre bon Père ; résolu de ne te point *laisser que tu ne nous ayes accordé ta benediction*. Ne rebute point ces pieux emprefemens,

Genese  
XXXII.  
26.

semens, ils naissent du desir de te demeurer fidèles. Nous allons sortir de ce Temple, nous craignons que le monde ne fasse évanouir nos résolutions. Finirions-nous cette Solemnité dans l'inquiétude, dans l'incertitude & dans la crainte ? Ha ! Seigneur, toute notre confiance est en toi. Accorde à cette dernière instance le secours de ta Grace tant demandé, ne regarde pas à la foiblesse de nos desirs, ferme les yeux sur nos infirmités ; souviens-toi seulement que tu es notre Père. Puisse ce Jour voir finir nos irrésolutions, notre tiédeur, notre négligence, dans ton service, & être marqué par un vrai amendement, qui se soutienne, jusques à la fin de notre vie, afin que ta gratuité nous accompagne & passe des Pères aux enfans, Exauce-nous pour l'amour de ton Fils !

